

le bureau et les envoyer porter à mon honorable ami. Il vaut peut-être mieux les déposer sur le bureau.

DEMANDES DE DOCUMENTS

COMMISSION DU PLACEMENT AGRICOLE DES SOLDATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. E. SPENCER (Battle-River): Au début de la session, j'ai posé quelques questions au sujet de l'administration de la commission de l'établissement des soldats sur des terres. Ces questions ont été transformées en ordre de dépôt de documents. J'aimerais à savoir quand je peux compter sur ce dossier.

L'hon. W. A. GORDON (ministre intérimaire de l'Immigration et de la Colonisation): Je regrette beaucoup qu'on ne se soit pas occupé de l'affaire. Je dois avouer qu'elle m'a échappé. Je vais y voir sans tarder.

PRÊTS ET GARANTIS DE L'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances): Hier, l'honorable représentant de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) s'est inquiété de certains dossiers qu'il attend. J'ai constaté qu'on est à les préparer et je crois pouvoir les promettre d'ici à une couple de jours.

COURRIER RURAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Le 12 octobre, j'inscrivais au *Feuilleton* certaines questions qu'on a transformées en ordres de dépôt de documents. Ces questions se rapportaient au courrier rural. Le ministre des Postes voudrait-il avoir l'obligeance de déposer le dossier bientôt?

L'hon. ARTHUR SAUVE (ministre des Postes): Je répondrai avec plaisir demain.

ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR DES TERRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. CAMERON R. McINTOSH (Battleford-Nord): Je désire poser une question au ministre du Travail. J'ai sous les yeux des lettres relatives à un ancien combattant du nom de F. N. Murphy, du nord de la Saskatchewan, qui s'était enrôlé dans le premier bataillon au début de la guerre et a été licencié en 1919. A son retour de la guerre, son père lui acheta une terre. Le père ne demeura jamais sur cette ferme, l'ancien soldat s'y étant installé dès l'achat. Comme on n'a pas fait de nouvelle évaluation de cette terre ni de

rabais du prix d'achat, alors que d'autres qui n'ont pas été dans les tranchées de première ligne ont bénéficié d'une nouvelle évaluation, le ministre voudra-t-il examiner la question et voir à ce que justice soit faite à cet ancien combattant désireux de gagner sa vie sur sa ferme?

L'hon. W. A. GORDON (ministre intérimaire de l'Immigration et de la Colonisation): L'honorable député eût-il soumis le cas à moi-même ou à la commission du placement agricole des soldats, il aurait reçu des éclaircissements immédiatement. Je ne doute aucunement, sans même avoir examiné le dossier, que cet ancien combattant n'eût bénéficié d'une nouvelle évaluation de sa terre, fût-il tombé sous le coup de la mesure de secours adoptée par la Chambre. Cela ne saurait faire de doute. Aucun des dossiers que j'ai examinés ne m'a révélé le cas d'un ancien combattant à qui on aurait refusé le droit de se prévaloir de la loi en question. Quant au cas actuel, je vais l'examiner et je répondrai à l'honorable député, soit directement, soit en cette enceinte.

M. McINTOSH: Pour la gouverne du ministre, je puis dire...

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

M. McINTOSH: Je donne des éclaircissements au ministre. Pour sa gouverne, je puis dire que le ministère a répondu à toutes les demandes par ce simple mot: "M. Murphy n'est pas un ancien combattant", parlant du père de l'ancien soldat en question. Il est temps, me semble-t-il, qu'on procède à une enquête impartiale en vue de régler la question; car, jusqu'ici, on n'a rien fait pour ce soldat, sinon de le décourager.

SECOURS AUX CULTIVATEURS DE LA SASKATCHEWAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. F. DONNELLY (Willow-Bunch): Je désire poser une question au premier ministre. J'ai sous les yeux un télégramme reçu du secrétaire des représentants de onze villages de la région du sud de la Saskatchewan où a sévi la sécheresse. Ces gens déclarent qu'ils ne peuvent verser leur quote-part des secours directs qui seront distribués cet hiver, parce qu'ils n'ont pas d'argent. Cependant, ils consentent à s'engager à rembourser plus tard cette quote-part. Le premier ministre peut-il nous assurer que le Gouvernement aidera ces villages à trouver les fonds nécessaires à l'entretien de leurs habitants dans la misère, au cours de l'hiver? Consentirait-il à causer avec les délégués de cette région frappée par la sécheresse en vue de les aider à résoudre le problème?